

Annexe 5. — Cartographie des unités de gestion du site Natura 2000 "BE35036 - Vallée du Biran"

La carte ci-annexée fixe, à l'échelle cartographique 1/10 000^e (publiée au 1/25 000^e) le périmètre des unités de gestion visées à l'annexe 4.

Sans préjudice de l'article 1^{er}, alinéa 2, du présent arrêté, cette carte est également publiée :

— Sous format informatique sur le site internet <http://natura2000.wallonie.be>;

— Sous format papier dans chaque commune concernée;

— Sous les deux formats, auprès des services extérieurs territorialement concernés du Département de la Nature et des Forêts.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 2009 portant désignation du site Natura 2000 "BE35036 - Vallée du Biran".

Namur, le 30 avril 2009.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

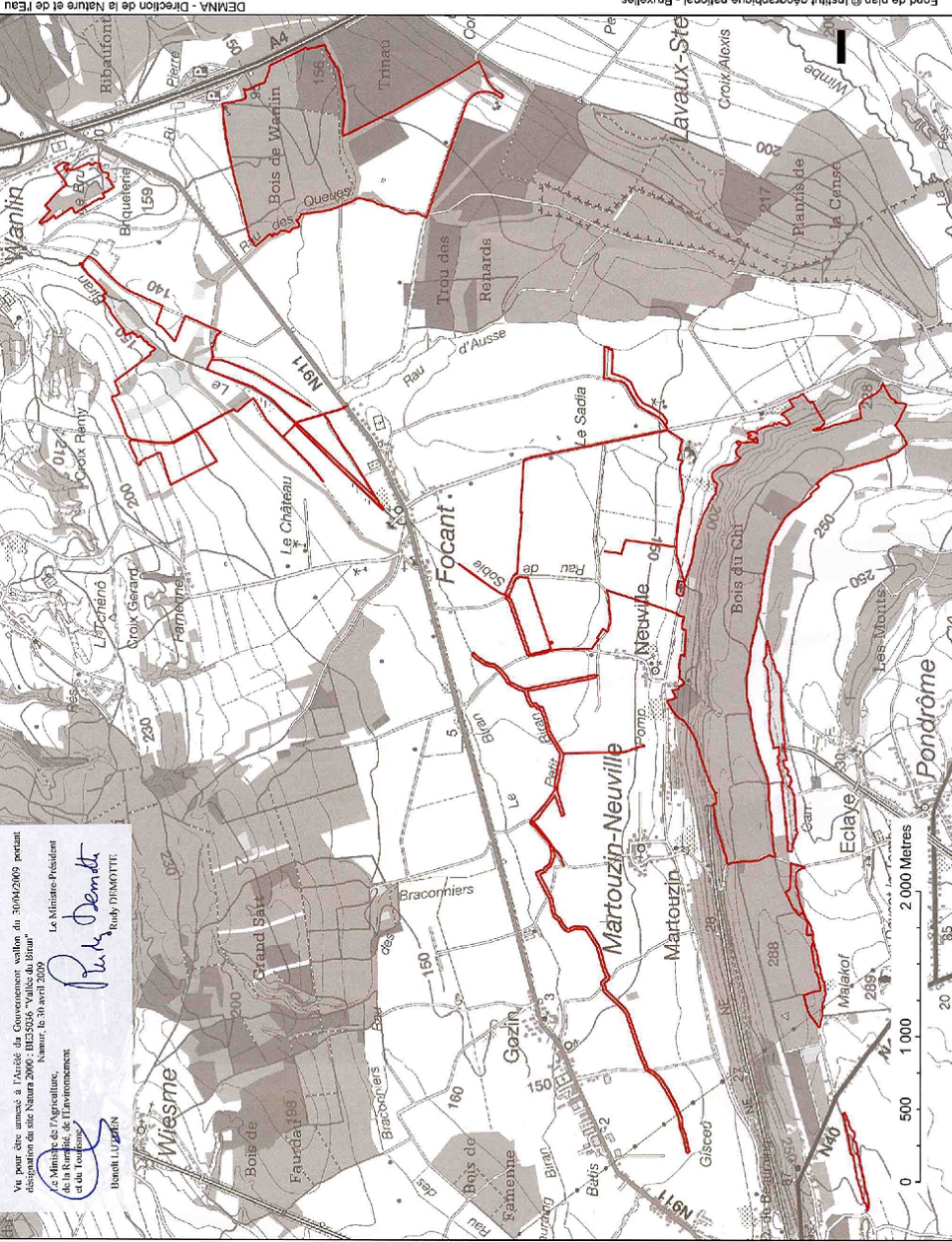
Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme,

B. LUTGEN

BE35036 : Vallée du Biran

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 30/04/2009 portant désignation du site Natura 2000 « Vallée du Biran »
Le Ministère de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
Benoît LUTGEN
Rudy Demotte
Rudy DEMOTTE
Le Ministre-Président

Cartographie du périmètre du site



Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 2009 portant désignation du site Natura 2000 : BE35036 - « Vallée du Biran ».

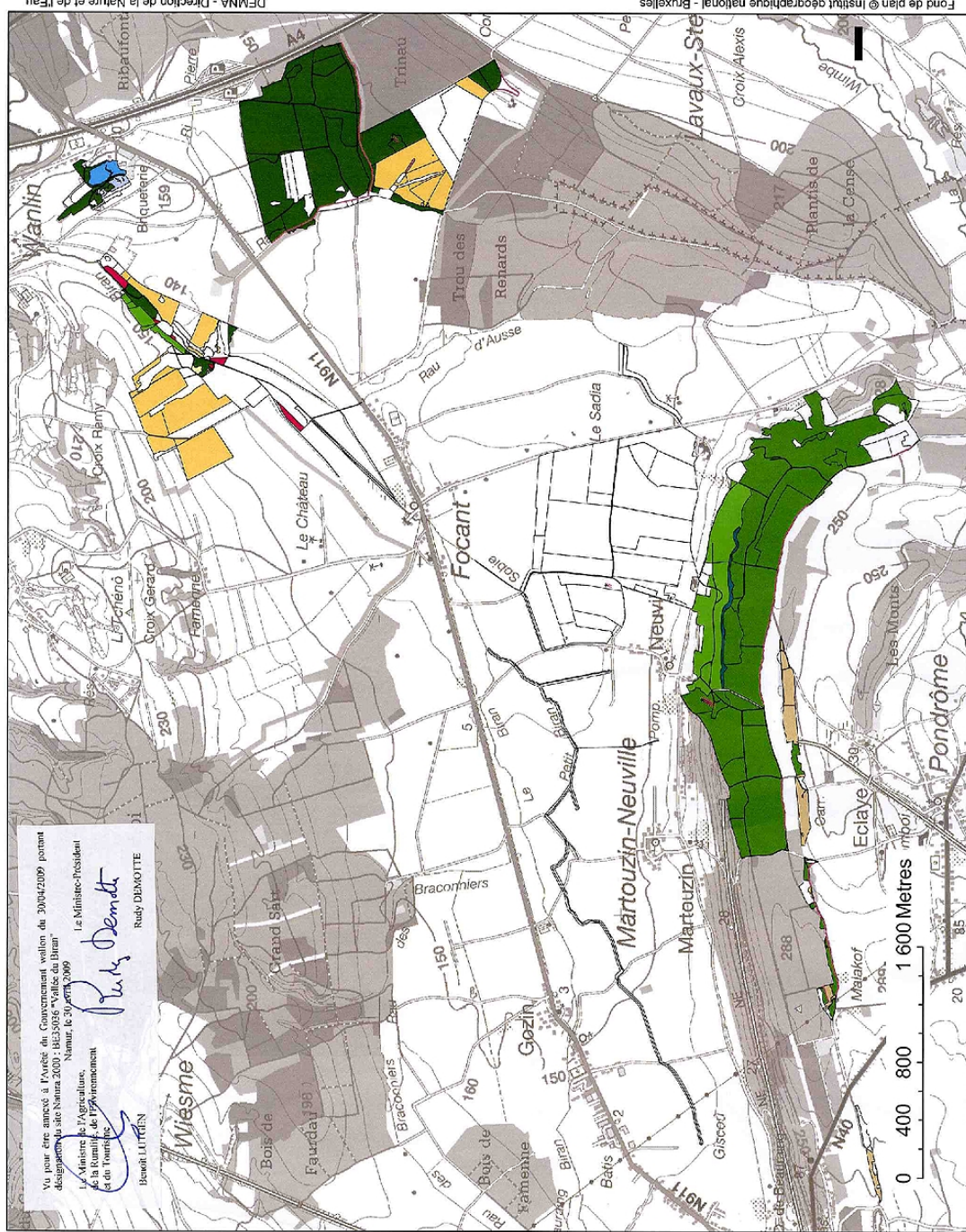
Namur, le 30 avril 2009.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme,
B. LUTGEN

BE35036 : Vallée du Biran

Cartographie des habitats d'intérêt communautaire (1 de 1)



Vu pour être annexé à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30/04/2009 portant désignation du site Natura 2000 : BE35036 « Vallée du Biran »
 Namur, le 30 avril 2009
 Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
Rudy Demotte
 Rudy DEMOTTE
 Benoît LUTGEN

Legende

- * Points Eur15
- Lignes Eur15
- non HIC
- 3140
- 3150
- 3260
- 6110*
- 6210*
- 6410
- 6430
- 6510
- 9130
- 9150
- 9160
- 9180*

Cartographie juin 2005 - octobre 2007



Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 2009 portant désignation du site Natura 2000 : BE35036 - « Vallée du Biran ».

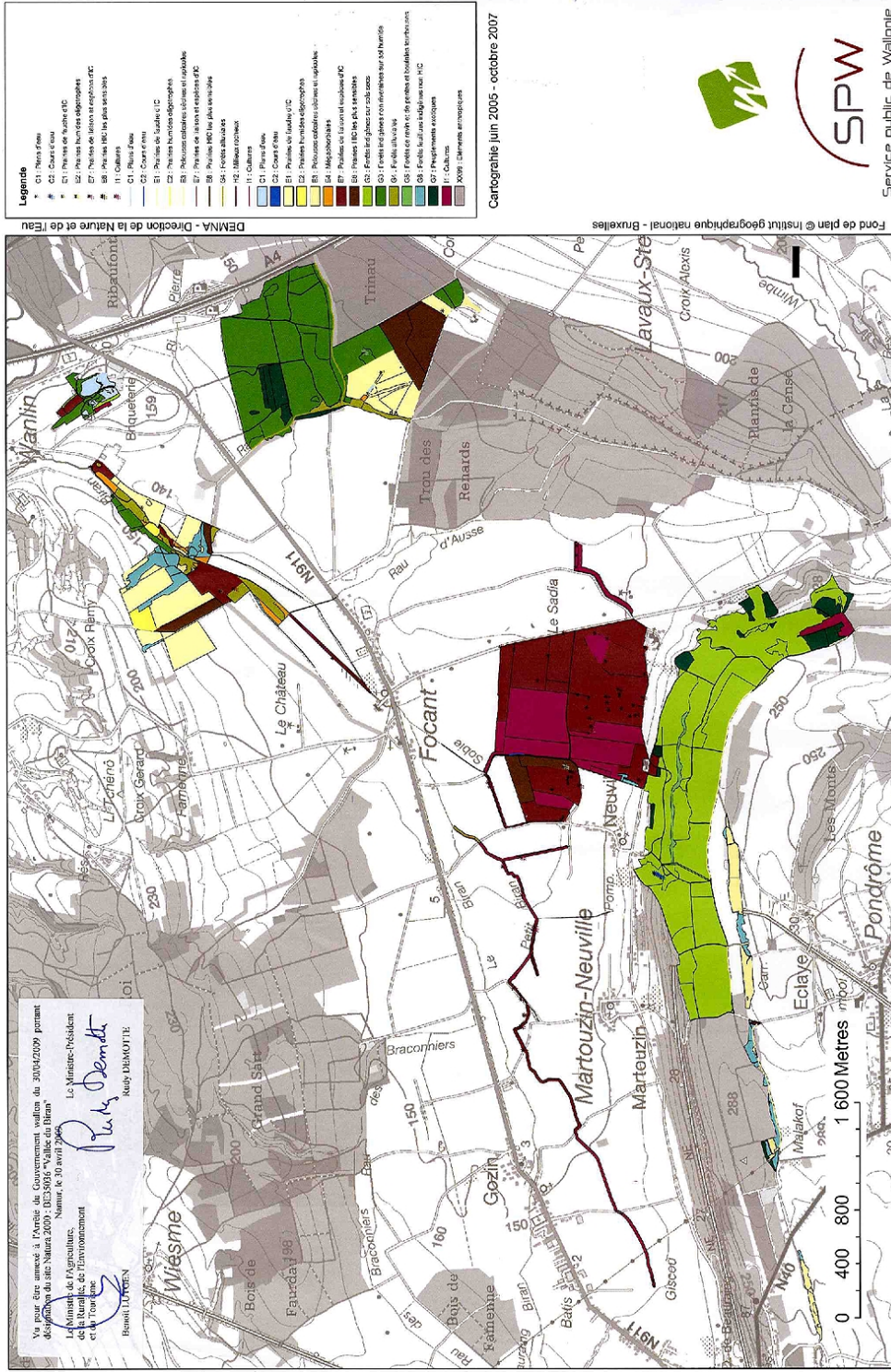
Namur, le 30 avril 2009.

Le Ministre-Président,
 R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme,
 B. LUTGEN

BE35036 : Vallée du Biran

Cartographie des unités de gestion (1 de 1)



Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 2009 portant désignation du site Natura 2000 : BE35036 - « Vallée du Biran ».

Namur, le 30 avril 2009.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme,

B. LUTGEN